



4

Libre expression

Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité :

Sa Déléguée Départementale nous présente son Association.

Depuis plus de trente ans, l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité milite pour que chacun d'entre nous puisse choisir les conditions de sa propre fin de vie, conformément à ses conceptions personnelles de **dignité et de liberté**. Au cours de ces trente ans, le législateur s'est déjà penché sur ce problème de la fin de vie et certaines des revendications de l'Admd ont ainsi été prises en compte :

* **janvier 1986** la **circulaire Laroque** (loi Edmond Hervé) introduit officiellement "l'organisation et l'accompagnement des malades en phase terminale" et le travail sur le développement des **soins palliatifs**.

* **mars 2002** la **loi Kouchner** relatives au **droit des malades**.

* **avril 2005** la **loi Léonetti** qui codifie les procédures **d'arrêt de traitement** (fin de l'acharnement thérapeutique) et qui reconnaît aux malades le droit de rédiger des **directives anticipées**. Le patient a le droit de refuser un traitement, mais les médecins n'ont pas le droit d'administrer une substance pour abréger la vie du malade. Un droit au "laisser mourir" est instauré, mais ne dépénalise pas l'euthanasie.

Nous attendons donc toujours que soit rendue légale l'**aide à mourir** qui remplacerait le laisser mourir, assez hypocrite et peu compassionnel, pour les personnes se trouvant dans une situation médicale sans issue et en faisant la demande.

Nous, Admd, entendons obtenir qu'une loi légalisant l'aide active à mourir (euthanasie et même auto délivrance assistée) soit **votée par le Parlement**. Avec ce débat et ce vote, désormais demandés par **94% des français**, nous bénéficierions, comme les Néerlandais, les Belges, les Luxembourgeois ou les Suisses en disposent déjà, d'une **Loi d'Ultime Liberté**.

Claude VAN de VELDE

déléguée adm78 - 3, rue de la République 78100 Saint-Germain-en-Laye - adm78@admd.net

Site Web

PS Chambourcy Aigremont

C'est l'intitulé du **site électronique** des socialistes de Chambourcy et d'Aigremont.

Vous pouvez y trouver, chaque jour :

L'actualité sociale et politique, locale, régionale et nationale, en temps réel :

PS Chambourcy Aigremont

N'hésitez pas à le visiter, à vous informer des positions socialistes et à **dialoguer sur ce forum** qui vous est ouvert :

<http://pschambourcyaigremont.blogspot.com/>

(ou tout simplement, en **tapant PS Chambourcy Aigremont** sur votre moteur de recherche habituel).

Le Projet des Socialistes pour 2012 ...

Le calendrier et les modalités des Primaires pour la désignation du candidat socialiste ...

Tous les renseignements sur le site web :

[ps chambourcy aigremont](#)

(Voir encadré ci-contre)

N'hésitez plus à prendre la parole !

Vous qui vivez à **Chambourcy**, ou à **Aigremont**, une **Association** (loi 1901) est à votre disposition pour vous permettre d'échanger librement sur les choix de Société qui vous concernent :

Les Amis du Parti Socialiste de Chambourcy - Aigremont
Didier LEBAILLY - 3 ruelle de l'Hérault - 78240 CHAMBOURCY
Tél : 06 70 55 45 04 - Mél : d.lebaillyschambourcy@neuf.fr
Claude VAN de VELDE - Mél : clauve.vandavelde@gmail.com

Chambourcy Socialiste Dépôt légal : ISSN - 1779-109X



Chambourcy Socialiste

Section du Parti Socialiste de Chambourcy/Aigremont - n° 16 Avril 2011



L'usure du pouvoir

L'UMP est **omnipuissante** dans le département des Yvelines, qu'elle dirige depuis ... toujours ! Or, s'il est un phénomène qui se vérifie dans tous les cas de figure (et de majorité), c'est celui de "l'usure du pouvoir". Les élus, réélus et réélus, finissent pas se considérer comme **détenteurs d'une "légitimité de droit"**, qui peut les amener à se placer "au-dessus des lois".

C'est le cas, dans les Yvelines (ailleurs que dans notre circonscription), où la justice a dû rappeler à certains élus UMP que **la corruption n'entraîne pas dans les valeurs républicaines** (Jacques Masdeu-Arus, Député Maire de Poissy, Gilles Foray, Conseiller Général de Poissy Sud, Pierre Bédier, Député de Mantes la Jolie et Président du Conseil Général des Yvelines ... quoique, pour ce dernier, **les magouilles politiciennes gouvernementales** lui ont permis d'échapper à toute sanction).

Dans le canton de Saint Germain Sud, incluant Chambourcy et Aigremont, on a pu assister, récemment, à une **belle foire d'empoigne** entre les Responsables de l'UMP locale : Catherine Péricard (**Régente de la dynastie**), investie par l'UMP, soutenue par les animateurs UMP de la liste "**d'opposition**" municipale à Pierre Morange (Député Maire UMP de Chambourcy), était opposée, au deuxième tour des cantonales du 27 mars 2011, à Philippe Pivert, Adjoint au Maire UMP de Saint Germain en Laye, **dissident UMP**, soutenu (en sous main) par les majorités municipales UMP de Chambourcy et Saint Germain.

Pas sûr qu'une chatte y retrouverait ses petits ...

Enfin, **Blanc-Bonnet** (Philippe Pivert) a battu **Bonnet-Blanc** (Catherine Péricard) ... dans l'indifférence générale (près de 70% d'abstentions dans le canton), sous **l'oeil amusé** de la Gauche de Chambourcy et d'Aigremont, qui n'a pas pour habitude de se mêler des affaires de famille des autres ...

Au 1er janvier 2012, va s'ouvrir une période cruciale **pour l'avenir du pays comme pour celui du département**, avec l'élection présidentielle, suivie des élections législatives. L'occasion va être donnée, aux camborciens et aigremontais, comme à tous les citoyens français, de **s'exprimer sur le bilan de 5 ans de politique de droite**, et sur les programmes **conservateurs**, incarnés par l'UMP et ses alliés, face au **Projet d'avenir pour un changement social, sociétal et économique réel** qui **incarnera le Parti Socialiste et la Gauche**.

Une belle occasion de remplacer un personnel politique usé par trop longtemps de pouvoir sans partage.

Sommaire

Hôpital : cacophonie ...
SIDRU : avoirs toxiques !
(Page 2)

Transports en commun :
La pagaille noire !
(Page 3)

Association pour le
Droit de Mourir dans la Dignité
(Page 4)



2

Sidru :

La Presse Economique a révélé que le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères, dont font partie Chambourcy et Aigremont, était détenteur "d'avares toxiques", risquant d'entraîner une faillite financière. Les Socialistes de Chambourcy et d'Aigremont ont interpellé Pierre Morange par courriel du 28/12/2010 :

Monsieur le Député Maire

La Presse économique (l'AGEFI et La Tribune) se font l'écho d'informations selon lesquelles le SIDRU dont la Ville de Chambourcy fait partie, serait détenteur d'avares financiers "toxiques", ce qui risque d'entraîner des déboires comptables importants pour les communes adhérentes.

Aux yeux du groupe politique que je représente à Chambourcy, il est indispensable que vous vous informiez sur le sujet, et que vous informiez nos concitoyens sur les risques qui pourraient découler, pour notre commune, d'une défaillance financière du SIDRU.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, monsieur le Député - Maire, l'expression de mes salutations respectueuses.

Didier Lebailly
Président de l'Association "les amis du Parti Socialiste de Chambourcy et Aigremont"
Secrétaire de la section du Parti Socialiste de Chambourcy et Aigremont
Membre du Conseil de la Fédération du Parti Socialiste des Yvelines

Malgré les assurances de Pierre Morange d'une réponse circonstanciée, c'est toujours le "silence radio" ...

Embarrassé Monsieur le Député ?

SIDRU ...



Mon emprunt ma tuer !

Hôpital : Cacophonie à droite !

Bien que Pierre Morange continue d'affirmer le contraire, dans la situation actuelle du dossier, le futur centre hospitalier destiné à remplacer les actuels locaux "hors norme" de Poissy/Saint Germain, ne sera pas construit à Chambourcy. Il y avait pourtant consensus sur le projet entre les maires des villes concernées : Saint Germain et Chambourcy (UMP) et Poissy (PS). Pourtant, Claude Evin, transfuge du PS et nommé par François Fillon, lui-même, à la tête de l'Agence Régionale de Santé, a réduit en cendres le dossier défendu par Pierre Morange, Député Maire UMP. La situation prêterait à rire si les circonstances n'étaient pas aussi dramatiques pour les 700 000 personnes du Bassin de Santé.

Aujourd'hui, le Service Public de la Santé de la zone concernée est sinistré. L'hôpital de Saint Germain est occupé ... par des cliniques privées, qui ont acheté les terrains à bas prix. L'hôpital de Poissy, faute de moyens et de personnels (comme la majorité des établissements en France, touchés par la politique de massacre du service public mise en place par le Gouvernement), n'assure plus qu'un "service minimum", et refuse les urgences passées 18h30, pour les rediriger vers ... la clinique de l'Europe.

Quels intérêts financiers se cachent derrière les arguments comptables et budgétaires échangés ? La "marchandisation" des soins et la rentabilisation "à marche forcée" du service public de la santé, sont inacceptables, et ne profitent qu'au seul secteur privé, pénalisant les patients confrontés de plus en plus à une politique de la santé à 2 vitesses.

En outre, les socialistes s'interrogent sur le devenir des terrains achetés (pour une vingtaine de millions d'euros) par l'établissement hospitalier de Poissy/Saint Germain. Claude Evin propose de les revendre pour "éponger" une partie des déficits d'exploitation de l'hôpital. Au bénéfice de qui ? Pour y faire quoi ? Avec quelles incidences sur l'aménagement de la zone dite des "vergers de la plaine", qui fait l'objet, depuis plusieurs mois, de travaux titanesques ?

Produit dérivé local

Innovation dans la droite ligne de l'économie capitaliste libérale débridée : Un marché est entrain de s'organiser entre Sangermanois, Camboriciens et Aigremontais, sur un nouveau "produit dérivé" : La sous location à la journée d'emplacements de stationnement dans les Résidences proches de la Gare du RER !

La pénurie de transport en commun (voir page 3 ci-contre) est incitative, pour un certain nombre d'usagers, à reprendre leur voiture pour gagner la gare du RER, plutôt que les bus de la ligne R4 (sans compter qu'ils gagnent une zone de "passe Navigo"). C'est ainsi qu'entre 18h et 18h30, heure de surcharge chronique de la défunte ligne 3B des années passées, il n'est pas rare, désormais, de compter une quinzaine de voyageurs environ en direction de Chambourcy. Les aménagements routiers (par ailleurs indispensables) font gagner un temps considérable et incitent au retour du "tout voiture". Sauf qu'il faut stationner dans la journée ... D'où les "arrangements" qui sont entrain de se généraliser, grâce au bouche à oreille, entre les propriétaires d'emplacements aux environs de la Gare du RER, qui utilisent leur voiture dans la journée, et les camboriciens ou aigremontais qui prennent le RER et sous-louent leur "parking", durant ce laps de temps.

3



Transports en commun

Depuis la rentrée de septembre, c'est la pagaille quotidienne sur les lignes de transport en commun reliant Chambourcy à Saint Germain en Laye. La Société Véolia a réussi à imposer une modification des trajets et des horaires des lignes de l'ensemble du bassin de transport "Resalys", à son seul bénéfice et au détriment des usagers et des contribuables des communes concernées !

Véolia devait renouveler, en grande partie, son matériel roulant. Comment faire pour réaliser cet investissement au meilleur coût, sans amoindrir sa rentabilité (et si possible en l'améliorant encore) ? En réduisant le nombre de rotations de 40 à 50% environ, avec 2 objectifs :

- 1) En ne remplaçant qu'un véhicule sur 2 ou 3 par une voiture plus grande (plus cher à l'achat qu'1 seul bus mais meilleur marché que 2).
- 2) En pesant, par la même occasion, sur les frais généraux (c'est à dire la masse salariale), les effectifs des chauffeurs étant diminués en conséquence.
- 3) En réussissant le tour de force de restreindre de près de la moitié le service rendu ... sans allègement des subventions publiques servies. Autrement dit, l'argent des contribuables paie l'investissement et permet de maintenir les rendements sur capitaux propres !

C'est ce que la société privée Véolia, sous contrat de service public avec les collectivités locales du Bassin de transport (et la Région), "a négocié" avec la Municipalité UMP de Saint Germain en Laye, mettant celle de Chambourcy (également UMP) devant le fait accompli.

Depuis septembre, la situation sur la ligne Chambourcy/Saint Germain en Laye est la suivante :

- 1) Premiers départs du matin retardés et derniers départs du soir avancés.
- 2) Une rotation toutes les heures contre 1 toutes les 1/2 heure dans la journée (ce qui limite les dessertes des lycées de Saint Germain).
- 3) Aux heures de pointe, le matin et le soir, un départ toutes les 15 minutes au lieu de toutes les 10 minutes. En conséquence, du cadencement des arrivées du RER (toujours toutes les 10 minutes), les voyageurs d'1 train sur 3 n'ont plus de correspondance pour Chambourcy en arrivant à St Germain.

Résultat : 37 rotations par jour depuis septembre, contre 67 l'an passé et les années précédentes, pour un financement budgété par la commune de Chambourcy identique. Pour Pierre Morange, "champion de l'orthodoxie fiscale", c'est une grosse pierre dans son jardin.

Le Député Maire de Chambourcy en est conscient. Un Comité des Usagers (incluant des Représentants de la Gauche Camboricienne) a été créé et un certain nombre d'améliorations a pu être mis en place (à la marge, malheureusement), notamment concernant les dessertes scolaires. Un service municipal "spécial" par mini-bus (8 personnes embarquées ...) est à l'étude. Cette proposition de Pierre Morange pourrait très partiellement améliorer la situation ... mais toujours au détriment des finances municipales (salaire de 2 chauffeurs et frais de fonctionnement du matériel).

Pierre Morange a proposé à la Gauche camboricienne, dont il a reçu les représentants, la création d'un groupe de réflexion autour des Maires adjoints en charge du dossier "transport". Les Socialistes de Chambourcy ont bien sûr répondu présents et s'engagent à informer la population de l'avancement du chantier.



STIF :

Le Syndicat des Transports en Ile de France, dépend de la Région, et gère les transports en commun : RATP + transporteurs privés. Il a aussi en charge exclusive les transports scolaires ... D'où les critiques émises à l'encontre de la Région (socialiste) par Pierre Morange, devant la raréfaction des dessertes des lycées de St Germain par la ligne R4.

Si la Région avait une part de responsabilité dans le fiasco des transports en commun que nous connaissons, les socialistes de Chambourcy seraient les premiers à souhaiter qu'un remède soit trouvé. Encore faut-il mesurer avec exactitude les lacunes éventuelles.

Quand des lignes régulières desservent les Etablissements scolaires, la Région les subventionne ("Imagine-R"). Le Conseil Régional est face à la même situation d'arnaque par Véolia que la municipalité de Chambourcy. S'il s'avérait que les dessertes scolaires demeuraient déficientes ... la sanction pourrait aller jusqu'à la suppression des subventions, et l'organisation, par la Région elle-même, des transports scolaires correspondant. En parallèle, le déficit accru de la ligne R4 serait, une fois de plus, supporté par les impôts locaux. La municipalité de Chambourcy, suite aux réunions du Comité des Usagers, est intervenue auprès de Véolia et des aménagements ont été effectués. Ils restent insuffisants et l'offre toujours très en retrait par rapport à celle de l'an passé.